

n° 26
juin
juillet
août
2016

CHALONNES

MAGAZINE

A woman with long brown hair, wearing a red beret and a blue patterned top, is seen from behind, painting a white face on a wall. The wall is covered in abstract, expressive brushstrokes in shades of blue, yellow, and red. The overall scene is artistic and creative.

RENDEZ-VOUS AU GRAND DÉFI
de la biodiversité le 25 juin

CHANTIER DU GABAROT
Les Chalandoux lancent un financement participatif

HORIZON(S) 2016
La saison culturelle est lancée

Électricité
chauffage électrique
domotique - biotique

Énergies renouvelables
aérothermie
géothermie
plomberie

Solaire
photovoltaïque
chauffe eau solaire

Ets THOMAS
LUMIÈRE ET ÉNERGIE
SHOW ROOM

www.thomas-electricite.com

Z.I. - 2, rue du Chêne Galant
CHALONNES-SUR-LOIRE - Tél. 02 41 78 14 37

Créez votre 2^{ème} paire
à partir de 1€

1600
modèles

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

J.Y. CHUPIN
42, rue du Vieux Pont
CHALONNES-SUR-LOIRE
02 41 78 01 29

LES INIMITABLES

CHALONNES
ambulance - taxi

Vous avez le libre choix de votre ambulancier, personne ne peut vous l'imposer

02 41 78 01 21
Une équipe à votre service

4bis, rue Gutenberg CHALONNES SUR LOIRE

Création, Entretien
Dallage, Clôture, Muret
Arrosage intégré
Contrat d'entretien

COUET
Paysage

Tél. : 02 41 80 53 89
contact@couet-paysage.fr
www.couet-paysage.fr

7, rue du chêne Galant - 49290 CHALONNES S/LOIRE

du
TEMPS
LIBRE

50%
de réduction

Services à la personne à domicile

Une équipe professionnelle à votre service

- Entretien de la maison
- Repassage
- Garde d'enfants (+3 ans)
- Aide aux devoirs
- Ménage de printemps

Tél. : 02 41 68 07 60 - 06 27 44 24 70 - 06 50 67 31 50
6, rue Déserte - Chalonnais sur Loire - dutempslibre@gmail.com

COUVERTURE - ZINGUERIE
Plomberie - Chauffage - Électricité - Ravalement
Énergies renouvelables

S.A.R.L. BERNIER - ALLIOT
NEUF et RENOVATION - INSTALLATIONS - DÉPANNAGE

25 rue des Rouleaux
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
Tél : 02 41 78 20 50
Fax : 02 41 80 47 62
bernier.alliot@orange.fr

art fit studio

Centre de remise en forme avec PISCINE
aquagym, aquabike, aquatraining,
apprentissage de la natation, aquaphobie

Fitness, Zumba... et Studio (Pilates, danse, Jazz)

Avenue de la gare Chalonnais sur Loire
06 61 14 89 21 mag.c2@wanadoo.fr art-fit-santé

CHARCUTERIE TRAITEUR

Chaus et Cash
Bertaud

Repas de famille
Déjeuners
Réceptions
Cocktails
Buffets

37, rue Félix Faure 49290 CHALONNES S/LOIRE
www.charcuterie-traiteur-bertaud.fr Tél. 02 41 78 01 43

BAUDOIN

ÉLECTROMÉNAGER & ENCASTRABLE
PROXI COMFORT

ESPACE ARTISANAL
Électronique - Plomberie
Chauffage
Énergies renouvelables

ESIMINAIRES & CÉCIS

3, Place des Halles 3, rue de l'Éperonnerie - ZI 4, Place des Halles
www.proxicomfort-baudouin.fr 49290 CHALONNES SUR LOIRE - 02 41 78 06 90

MENUISERIE BOIS PVC ALU

GAUBERT Jean
06 70 44 48 02

BAZANTÉ Jacques
06 70 44 47 96

La passion de la qualité

Charpentes - Extensions - Maisons ossature bois - Fenêtres Portails de garage
Menuiseries Bois, Alu, PVC - Aménagements combles - Escaliers
Cuisines - Meubles - Parquets

ARTPOLE CHEMILLE

Tél. 02 41 78 17 06
www.gaubert-bazante.com 14, avenue de la Gare - Chalonnais / Loire

Intermarché SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

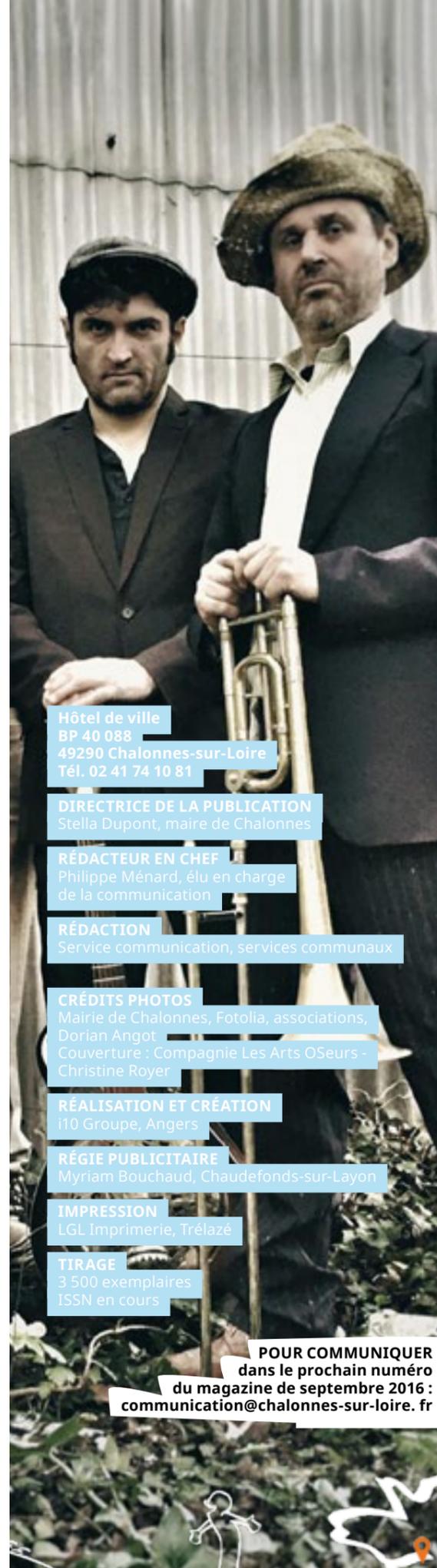
Le jeudi
une plante offerte
pour 40 € d'achat

chalonnais s/loire 02 41 78 22 06
www.ledriveintermarche.com

**OUVERT LE DIMANCHE 9 H 30 - 12 H 45
ET DU LUNDI AU SAMEDI 9 H - 20 H**

Bar - Brasserie NOUVEAU

Chez Patoch'



Hôtel de ville
BP 40 088
49290 Chalonnais-sur-Loire
Tél. 02 41 74 10 81

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Stella Dupont, maire de Chalonnais

RÉDACTEUR EN CHEF
Philippe Ménard, élu en charge
de la communication

RÉDACTION
Service communication, services communaux

CRÉDITS PHOTOS
Mairie de Chalonnais, Fotolla, associations,
Dorian Angot
Couverture : Compagnie Les Arts OSeurs -
Christine Royer

RÉALISATION ET CRÉATION
i10 Groupe, Angers

RÉGIE PUBLICITAIRE
Myriam Bouchaud, Chaudfondes-sur-Layon

IMPRESSION
LGL Imprimerie, Trélazé

TIRAGE
3 500 exemplaires
ISSN en cours

POUR COMMUNIQUER
dans le prochain numéro
du magazine de septembre 2016 :
communication@chalonnais-sur-loire.fr



Édito

Quand je rencontre des personnes qui n'habitent pas Chalonnais, ce que j'entends le plus souvent c'est : « quelle chance vous avez, à Chalonnais il y a un vrai centre ville commercial. Comme cela doit être agréable de pouvoir y faire ses courses ». Pour moi, votre Maire, de tels propos font plaisir, c'est en effet une fierté. Je leur réponds « ce n'est pas une chance : c'est le fruit de l'histoire, et du rôle joué par Chalonnais et la Loire dans le commerce régional depuis fort longtemps.

C'est surtout le fruit du dynamisme de nos commerçants et artisans qui sont d'excellents professionnels et qui travaillent collectivement au développement et à la promotion de leurs activités : quinzaines commerciales, ZI fête, marché de Noël etc. Cela vient du succès des marchés de Chalonnais : celui du mardi, le 2^{ème} plus important de l'Anjou, et celui du samedi, qui plait au point d'attirer le Loire Princesse à quai !

Et c'est le résultat de politiques d'aménagement locales, départementales et régionales. Politique d'aménagement urbain pour faciliter l'implantation des commerces, commercialisation de locaux adaptés en surface et en accessibilité (un bon exemple le quartier commercial du Marais où un deuxième bâtiment va sortir de terre ces prochaines semaines). Politique de développement du tourisme avec la Loire à Vélo et le camping. C'est aussi un projet de signalétique nouvelle en entrée de ville pour informer sur notre patrimoine, nos atouts touristiques et nos hébergements ».

Vous avez, nous avons, la chance de bénéficier de ce dynamisme économique et commercial, sachons en profiter. **Consommons local et ainsi contribuons au développement de la vie économique et à la vitalité de notre ville !**

STELLA DUPONT
Maire de Chalonnais-sur-Loire,
Conseillère Régionale des Pays de la Loire



« LE PANIER DE JÉRÉMIE », LA BOUTIQUE QUI VOUS VEUT DU BIEN

C'est à l'angle de la rue Nationale que Jérémie Haurillon a ouvert son épicerie fine le 10 mars 2016. Dans un cadre chaleureux et authentique, il propose des produits BIO et frais, en filière courte. Fruits et légumes de saison, confitures et condiments trônent fièrement sur ses étales. « *Le Panier de Jérémie* », c'est aussi l'endroit pour se procurer du poisson fraîchement pêché et acheter des produits crémiers de haute qualité. Le gérant possède une longue expérience dans la vente de produits BIO et c'est à Chalonnnes, ville qu'il qualifie de « *dynamique et sympathique* », qu'il a décidé de poser ses valises.

Le Panier de Jérémie, 12 rue Nationale. Du mardi au vendredi 9 h-13 h/15 h-19 h, le samedi 9 h-13 h/15 h-18 h 30, le dimanche 9 h 30-12 h 30. Tél : 02 41 78 71 73

CB RESTAURATION : UNE CURE DE JOUVENCE POUR TOUS VOS MEUBLES ANCIENS

Céline et Brivaël sont respectivement restaurateur et tapissier-décorateur, réunis dans une seule et même boutique, avec deux ateliers bien distincts mais complémentaires. Restauration de meubles, sièges, fauteuils, canapés, têtes de lit, mobilier d'art, confection de rideaux, coussins et tentures murales, ce couple de passionnés partage son savoir-faire... En vitrine ! Impossible de ne pas les voir à l'œuvre lorsque vous passez rue Nationale.

Ils vous conseillent également sur les matières, vous proposent des tissus d'édition pour une restauration sur mesure, adaptée à vos goûts et à votre intérieur. Ils travaillent avec des techniques, matériaux et produits d'antan, sains et naturels (crin végétal et animal, cires, pigments, vernis et patines naturels...), mais surtout de grande qualité.

CB restauration s'adresse également aux collectivités et aux entreprises avec une gamme de tissus plus spécifiques, résistant aux usages intensifs, traités anti feu et homologués par les assurances.

CB Restauration
6 rue Nationale - 02 41 78 01 81
cb_restaur@gmail.com
www.facebook.com/cbrestauration

QUARTIER COMMERCIAL DU MARAIS

Le projet entre dans sa dernière phase. Les travaux débuteront dans quelques semaines pour une durée de 6 à 10 mois. Le quartier du Marais ce sont 5 800 m² divisés en 9 cellules commerciales. Les 2 200 m² restants accueilleront prochainement des commerces aux domaines variés.



« En 2008, nous avons axé notre politique sur le développement d'une synergie entre le commerce de centre-ville et le commerce de grandes surfaces. Cette stratégie de développement permet de conserver la dynamique des commerces du centre et du marché », rappelle Marc Schmitter, élu en charge du développement économique.

Les commerces qui se sont implantés dans le quartier du Marais ont été sélectionnés par la Municipalité. « On a refusé beaucoup de projets pour ne pas concurrencer les commerces du centre-ville, toujours dans l'objectif de conserver cet équilibre commercial. »

La Municipalité a également dû opérer des choix d'implantation. « On a privilégié le déplacement de commerces dont le développement était vital pour eux, comme la Biocoop, à l'étroit dans ses 190 m², la pharmacie de Loire qui aujourd'hui propose en plus un espace parapharmacie. »

La commercialisation est bonne. 80 % des cellules sont vendues, le bilan financier est positif pour la commune.

ÉCONOMIE

ON CASSE LA CROÛTE RUE CARNOT

Originaire de Chalonnnes, c'est tout naturellement que Samuel Berny, boulanger-pâtissier, a succédé à Etienne Catroux, son maître d'apprentissage. Depuis le 1^{er} mars 2016, vous pouvez déguster les spécialités de la maison comme « *la tourte aux alouettes* » ou encore « *la brioche Grand-Mère* » au 4 rue Carnot dans le centre-ville de Chalonnnes.

Tél : 02 41 78 01 09

CAMPING : DES NOUVEAUTÉS

Depuis maintenant deux saisons, le camping Les Portes de la Loire accueille amoureux de la nature, marcheurs et cyclistes de passage, du 29 avril au 18 septembre. 120 emplacements, 2 bengalis et 5 tentes treks attendent l'arrivée des campeurs. Pour cette saison 2016, de nombreuses nouveautés sont prévues, sitôt les inondations terminées, comme des tables de pique-nique et des structures gonflables pour les enfants. Le camping a également prévu de multiplier ses partenariats avec des producteurs locaux pour mettre en place un mini-marché et proposer aux campeurs vins, fruits, légumes et autres produits. Les Portes de la Loire, bénéficiant du passage proche de la Loire, le camping bénéficie d'un label hébergement-pêche, qui lui permet de proposer aux campeurs des activités découvertes autour de la pêche et des milieux aquatiques ainsi que de délivrer des permis de pêche à la journée. Ces nouveautés vont attirer les passionnés de nature et de terroir !



ANIMATION SUR LE MARCHÉ TOUT L'ÉTÉ

Les commerçants du marché de Chalonnnes s'associent à l'Office de Tourisme pour participer à l'animation estivale « *un mardi, un vigneron* » du 14 juin au 16 août. Dix mardis au cours desquels vous pourrez participer au jeu gratuit (et sans obligation d'achat) pour gagner l'une des 200 bouteilles de vin d'Anjou.



De gauche à droite : MM. Gaudin et Boutiller, Jérôme Perrault, chef de Centre, Stella Dupont, Maire, Pierre Davy, adjoint aux bâtiments et au personnel. En haut, droite à gauche : Denis Gourdon, responsable voirie, Rodolphe Guillochereau, agent du service bâtiments, Romain Mallet, agent du service voirie.

LA MAIRIE S'ENGAGE AUPRÈS DES SERVICES DE SECOURS

Mardi 24 mai, à la caserne des sapeurs-pompiers de Chalonnes, Stella Dupont, Maire, signait avec Jérôme Perrault, chef de centre, la nouvelle convention de mise à disposition de 3 agents de la ville, sapeurs-pompiers volontaires. Elle valide l'engagement de la ville pour faciliter l'intervention des services de secours sur Chalonnes et ses alentours, dans le cadre du nouveau dispositif d'intervention du SDIS « *Système d'Alerte Disponible Secondaire* ».

Denis Gourdon, Rodolphe Guillochereau, Romain Mallet (contractuel pendant 1 an) sont des agents des services techniques de la ville. En journée ils sont sur le terrain et peuvent ainsi intervenir très rapidement.

JEAN-CLAUDE JURET, UN HOMME DE COEUR



Jean-Claude Juret est arrivé à Chalonnes dès son plus jeune âge. Marié à Suzanne, père de 3 enfants, il a travaillé 41 ans aux pressoirs Vaslin, appelés à l'époque CMMC.

De 1967 à 1980, il est président de la section FNACA de Chalonnes. Des années 70 à 90, il s'investit avec la Croix Rouge, enseigne les gestes qui sauvent, assure des postes de secours lors des manifestations sportives et culturelles.

Les premiers dons du sang débutent en 1958 à Chalonnes. L'amicale des donneurs de sang est lancée le 15 octobre 1970. Il y est secrétaire, aux côtés de son beau-père, René Branchereau, alors président. Son frère Bernard est trésorier. En 1993, il succède à René Branchereau comme président, jusqu'en 2013, date à laquelle son fils Philippe reprend le flambeau.

Tout au long de sa présidence, Jean-Claude Juret a su motiver ses bénévoles, il avait le souci d'accueillir les donneurs, nouveaux comme anciens, dans un cadre familial et bon enfant. Pour son dévouement à la cause de la transfusion sanguine, il fut fait Chevalier dans l'ordre du mérite du Sang en 1997 et élevé au grade d'Officier dans l'ordre du mérite du Sang en 2006.

Jean-Claude Juret nous a quittés en avril dernier.



LE GABAROT, EMBARQUEZ POUR UN VOYAGE UNIQUE

18 M, 18 TONNES, 1800 JOURS...

Le chantier a débuté en 2012. Les 55 bénévoles que compte l'association des Chalandoux travaillent d'arrache-pied pour une mise à l'eau du bateau en juin 2017, pour leur 10^e anniversaire. 22 000 personnes ont déjà visité le chantier, ouvert tous les samedis au public de 9 h à 12 h, sur les quais.

La conception et les dimensions du gabarot permettront de proposer des navigations à thème (lecture de paysage, découverte du patrimoine ligérien...). Grâce à son plancher mobile, des spectacles scéniques (concerts, théâtre de plein air...) seront organisés le long des quais et aussi dans les ports de Loire voisins.

Le coût global de la construction s'élèvera à environ 130 000 €.

Prochaine étape : ouverture du projet au financement participatif.

IL RESTE ENCORE QUELQUES ESCALES

- **1^{ère} escale** : dans les prochaines semaines, 15 000 € seront nécessaires pour finir le pont, la cabane et l'aménagement pour l'accueil des passagers.
- **2^e escale** : d'ici l'automne, 7 000 € permettront de réaliser le mât et la voile.
- **3^e escale** : aux premiers jours de 2017, 6 000 € permettront de financer la finition des gréements (les cordages, l'accastillage).
- **4^e escale** : et cerise sur le bateau, 11 000 € permettront l'achat d'équipements de sécurité pour accueillir le public.

Vous voulez participer à l'aventure ? Rendez-vous sur <http://fr.ulule.com/le-gabarot/> pour la 1^{ère} escale

RECHERCHE DE DOCUMENTS SUR LES ANCIENNES CASERNES DE POMPIERS

Jacques René, passionné d'histoire de Chalonnes, vous propose régulièrement des articles dans ce magazine. Il est à la recherche de documents sur les anciennes casernes de pompiers, notamment celle de la rue des Cordiers.

La caserne a déménagé à plusieurs reprises. Quels étaient les lieux successifs ? Quel matériel était utilisé ?

Si vous disposez de photos, cartes postales, vieux calendriers, articles et autres documents (ils seront photocopiés ou scannés), n'hésitez pas à le contacter au 02 41 78 00 19 - 06 89 19 05 84 jarene@orange.fr

QUARTIER DES LIGERAIS : DES AMÉNAGEMENTS EN PERSPECTIVE

« Suite aux sollicitations des habitants, des aménagements seront réalisés dans le but d'améliorer les voies d'accès piétonnes et de sécuriser au maximum les passants. Des travaux d'entretiens seront engagés afin de rendre la voirie plus carrossable. Concernant l'éclairage public, il sera réalisé de façon définitive en 2016. Enfin, pour ce qui est de l'entretien paysager, il y aura une reprise des végétaux le long de la rue principale à l'automne. Le virage à l'entrée de la rue des Druides sera réaménagé et sécurisé. », précise Jacques Chazot, élu en charge de l'urbanisme.



NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le 12 mai, les conseillers communautaires, et le 17 mai, les conseillers municipaux, ont voté le nouveau périmètre de la future communauté de communes. Dans un second temps, ils se prononceront sur les compétences obligatoires (économie, aménagement des espaces, déchets, tourisme, aire des gens du voyage, GEMAPI), facultatives (culture, sport, petite enfance, enfance, jeunesse, action sociale, assainissement, espaces vert, SDIS), et optionnelles (environnement, logement, cadre de vie, voirie). Les élus voteront enfin le nom, le nombre d'élus et la domiciliation du siège de cette nouvelle comcom.

Pour rappel, la fusion qui interviendra le 1^{er} janvier 2017 concerne les communautés de communes Loire Layon, Loire Aubance et Coteaux du Layon.





Avant



Après

LES MARES RESTAURÉES REPRENENT VIE

En 2015, un plan de gestion des mares du bassin versant de l'Armangé a été rédigé puis mis en œuvre grâce à l'obtention de subventions. Deux mares communales ont ainsi été restaurées sur le secteur du Bignon.

Ces deux mares étaient complètement refermées par la végétation et fortement envasées. Après des travaux de débroussaillage et d'abattage réalisés par le Lycée du Fresne durant l'automne, un désenvasement à l'aide d'une pelle mécanique a été effectué en début d'hiver. Ces restaurations sont importantes car elles permettent d'éviter le comblement et la disparition progressive des mares.

De plus, ces entités jouent un rôle très important dans plusieurs domaines : ils sont l'habitat naturel de nombreuses espèces animales comme les amphibiens et les libellules et participent également au stockage et à l'épuration des eaux.

Des inventaires ont été réalisés pour suivre l'évolution des milieux à la suite des travaux de restauration. Ces derniers ont permis notamment d'observer de très nombreuses pontes de la grenouille agile. Beaucoup de tritons palmés ont également été vus. Ce recensement va se poursuivre avec l'arrivée des beaux jours par l'observation des libellules.

BIODIVERSITÉ



DÉFI BIODIVERSITÉ : RENDEZ-VOUS LE 25 JUIN !

Le 25 juin prochain, sur le site des Goulidons, vous pourrez participer à l'inventaire de la biodiversité. Ce jour-là, de 7 h à minuit, les amateurs curieux se mélangeront avec les spécialistes de la nature pour recenser la faune et la flore du site.

Des animations se succéderont tout au long de la journée dans le but de faire découvrir notre patrimoine naturel local. En compagnie de spécialistes, vous pourrez découvrir de nombreuses espèces animales comme des libellules, oiseaux, mammifères ou araignées. Vous pourrez entre autre découvrir l'apiculture, les plantes médicinales et culinaires ou encore capturer ces beaux instants que la nature offre avec un atelier photographie. Riche en animations, balades, spectacles et expositions, la journée se veut accessible à tous. Les participants pourront se désaltérer et se restaurer sur place.

Ce Grand Défi Biodiversité a été initié en Maine et Loire par le CPIE Loire Anjou (Centre Permanent pour l'Initiative à l'Environnement). Après deux précédentes éditions en 2013 et 2015 dans les Mauges, l'édition 2016 est organisée avec la Ville de Chalonnes-sur-Loire en partenariat avec de nombreuses associations dont la LPO, Conserv-action et l'association Spirales.



CULTURE



FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE ROC EN PAIL : UN SITE UNIQUE

Le chantier de fouilles archéologiques à Roc en Pail reprendra dans quelques semaines et sera échelonné dans le temps sur une durée minimale de 3 ans, comme le souhaitait Sylvain Soriano, chercheur au CNRS. Ce sera l'occasion de découvrir l'histoire néandertalienne, un site unique dans l'Ouest de la France.

Des portes ouvertes auront lieu le samedi 3 septembre. Quelques classes des collèges et écoles seront amenées à visiter le chantier les 5 et 6 septembre. De plus, une conférence exceptionnelle sera donnée par Sylvain Soriano au cinéma le 1^{er} décembre à 20 h 30.

CINÉMA EUROPÉEN : BILAN DE LA 7^e ÉDITION

En mars dernier avait lieu la 7^e édition du festival « *Regard sur le cinéma européen* » (parrainé par CinéVillages et des associations de cinéma itinérant) à Chalonnes, Saint Georges, La Possonnière, Saint Martin du Fouilloux, La Pommeraye et Ingrandes.

18 films de 14 pays différents ont été présentés en VOST. Certains collèges et lycées ont eu la chance de visionner des œuvres comme « *Mustang* » ou encore « *Le fils de Saül* ». Des intervenants étaient présents pour répondre aux questions que les spectateurs pouvaient se poser.

Ce festival commence à s'inscrire dans le paysage culturel avec pour cette année une fréquentation allant jusqu'à 2722 spectateurs. La 8^e édition aura lieu du 15 au 28 mars 2017.

CINÉMA CHALONNAIS : EN BONNE FORME

Le budget de l'année 2015 s'élève à 48 766 €.

159 films ont été diffusés sur un ensemble de 367 séances, dont 15% classés art et essai et 28% en VO. 30 bénévoles actifs permettent au cinéma d'être en bonne santé après une première année complète de fonctionnement. Les meilleurs jours s'avèrent être le samedi, le dimanche et le mercredi. On compte 11 096 entrées en 2015 dont 2 444 entrées jeunes et 592 entrées scolaires.

Des bénévoles pour la caisse ou la projection sont toujours les bienvenus.

L'équipe se penche actuellement sur la manière de faire des offres plus ciblées pour les différents publics de la commune.

Retrouvez le programme sur www.chalonnes-sur-loire.fr Cinéma, rue Félix Faure.



ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Découvertes estivales

Des sélections de sacs vacances, romans, films, jeux, musique...
À découvrir, tout l'été à partir du mercredi 1^{er} juin.



P'tites histoires en éventail

Dans le petit jardin de la médiathèque, l'équipe propose aux enfants de 4 à 8 ans accompagnés des parents, grands-parents, oncles et tantes... la lecture d'albums pour un moment de détente, les doigts de pieds en éventail !
Tous les jeudis matins de 10 h 30 à 11 h 30 jusqu'au 25 août, sauf le 11 août 2016

JEU DE SOCIÉTÉ



Mysterium

10 ans - 2 à 7 joueurs
- 45 minutes.

Mysterium est un jeu d'enquête coopératif dans lequel tout le monde perd ou tout le monde gagne. Tous les joueurs sont unis dans un même but : découvrir la vérité sur la mort du fantôme qui hante le manoir et lui apporter la paix.

Un jeu exceptionnel qui réalise avec brio un croisement presque improbable entre Dixit et Cluedo, pour le plus grand bonheur des joueurs...!

FERMETURE ESTIVALE DE LA MÉDIATHÈQUE DU 1^{ER} AU 13 AOÛT 2016

ROMAN

Plus doux que la solitude
Yiyun Li - Belfond, 2016.



Des révolutions étudiantes de la place Tian'anmen au déracinement dans lequel les États-Unis maintiennent leurs migrants aujourd'hui, l'histoire de trois amis au destin brisé par un mystérieux accident. Servie par un style à l'élégance distanciée, une œuvre saisissante qui explore les tréfonds de la nature humaine, et notamment l'idée que même la plus innocente des personnes est capable du plus glacial des crimes...

MUSIQUE



« L'état des routes »
De Jacques Bertin.

« L'état des routes » est un disque « d'homme qui chante » pour reprendre l'expression de Félix Leclerc. Un homme se penche sur l'itinéraire parcouru et à venir, nous confie qu'on ne fait le deuil de rien. Tout nous accompagne : amours, plaies et bosses, les hivers où il faisait froid, la solitude rance... Malgré les errances au bout du monde et du chagrin, une maison s'ouvrira peut-être au bord des routes avec les roses de l'enfance.



HORIZON(S) DANSE : UNE JOURNÉE, MOUVEMENTÉE... ET MOUILLÉE !

Le mot d'ordre du samedi
11 juin 2016 ? La danse !

En effet, à l'occasion de la manifestation culturelle « Horizon(s) danse », les Chalonnais ont pu se retrouver autour de spectacles et activités rythmés !

Au programme : la Happy Manif', qui a attiré une centaine de personnes, les scènes ouvertes, ainsi que les représentations de deux danseurs professionnels, Amala Dianor et B.boy Junior (champion du monde de battle Hip Hop). La journée aura ravi petits et grands, en dépit de la pluie.

HORIZON(S) 2016 : FENÊTRE OUVERTE SUR LES ARTS VIVANTS

« La culture émane de la collectivité toute entière et c'est à elle qu'elle doit retourner ». Ce texte, issu de déclaration de l'UNESCO sur les politiques publiques, relate bien l'esprit de ce qui nous anime lorsque nous développons la saison culturelle Horizon(s).



« Plutôt que d'investir dans des murs et construire de nouveaux bâtiments culturels, nous avons fait le choix de privilégier l'art vivant dans l'espace public en mettant la relation humaine au cœur de nos projets. En accueillant des artistes en résidence ou en diffusion un peu partout dans l'espace public, dans la rue, aux quatre coins de la ville, nous souhaitons rendre l'art public, ou plutôt le rendre au public », explique Philippe Jammes, élu en charge de la culture.

« LA FAMILLE VIENT EN MANGEANT » THÉÂTRE LE 24 JUIN

C'est un solo épique et collégial sans autre décor qu'un tapis, une chaise et l'imaginaire du spectateur que nous propose la compagnie MMM. Le spectateur se retrouve plongé dans un univers familial. Bagarre dans la chambre des petits, test de grossesse dans l'intimité de la salle de bain, amènent frères et sœurs à se réunir en Conseil de Fratrie où l'on commence à débattre éducation à domicile, IVG, psychogénéalogie et autres

histoires d'enfants... Sauf qu'à table, entre gaffes, pauses cigarettes et visite surprise de la grand-mère, tout finit par se révéler. Le Conseil de Fratrie devenant pour la première fois Conseil de Famille ...

Ce spectacle vous est proposé le vendredi 24 juin à 21 h à la Société du Rivage, 10 rue du Marais. Gratuit. A partir de 10 ans.

L'AGENDA DES SPECTACLES

JUIN

« La Famille vient en mangeant » (théâtre) : **vendredi 24**

JUILLET

« Des Lions pour des lions » (concert) : **jeudi 7**
Fête populaire du 14 juillet : **mercredi 13**
« J'écris comme on se venge » (théâtre) : **jeudi 21**

AOÛT

« Dom Juan » (théâtre) : **jeudi 11**
Ciné sous les étoiles (cinéma) : **jeudi 18**
Fête des Quais (festival arts de la rue) : **27 et 28**

SEPTEMBRE

Sur les traces du Professeur Bouton (visite décalée) : **samedi 17**

OCTOBRE

Festival 360° à l'ouest (spectacle et concert) : **samedi 8**



UNE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE AUX GOULIDONS

En avril dernier, les résidents du Foyer Soleil, accompagnés d'une animatrice et de bénévoles, se sont rendus au centre de loisirs Les Goulidons pour rencontrer les enfants et participer ensemble à plusieurs activités. Un goûter avait été préparé plus tôt dans la matinée par les enfants et tout le monde a pu se régaler avec un délicieux clafoutis pour clôturer cet après-midi.

GOULIDONS LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ EST SORTI !

Retrouvez les camps et séjours (pour les enfants de 3 à 11 ans) proposés par le centre de loisirs sur le site de la ville www.chalonnnes-sur-loire.fr



MULTIACCUEIL

Pour la 3^e année consécutive, le multiaccueil collectif et familial a ouvert ses portes aux parents toute une semaine. Les parents qui le souhaitaient pouvaient venir jouer avec leur enfant et échanger avec les professionnels. Au programme : manipulation de graines, musique, motricité, chansons... Ces temps sont très appréciés pour mieux connaître la structure dans laquelle les enfants évoluent.



RAM UNE BELLE HISTOIRE

Le 25 mars dernier, Catherine Désiles, conteuse, a raconté et mis en scène l'histoire tirée du livre « *Le 1^{er} œuf de maman poule* ». Maman poule a pondu son 1^{er} œuf mais comment le faire éclore ? Une quinzaine d'enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents ont profité de ce moment. A l'approche de Pâques, cette belle histoire s'est terminée avec une dégustation d'œufs en chocolat pour le plus grand plaisir des petits gourmands.

TAP À L'ÉCOLE St JOSEPH

L'école Saint Joseph met en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2016. Ce choix se fait dans la continuité des travaux débutés il y a trois ans avec les représentants des parents d'élèves (APEL), les gestionnaires de l'école (OGEC) et la Ville..

La Municipalité a donné son accord de principe pour installer un service municipal d'accueil TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à la rentrée prochaine, offrant à tous les élèves de la Ville de Chalonnnes des TAP similaires.

LE SPOT : RETOUR SUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

Encore des vacances riches en événements en interco mais aussi sur la structure, comme chaque année au Spot avec les communes partenaires de Rochefort, Denée et St Aubin.

- Une sortie à Eurodisney : météo clémente + peu de temps d'attente + des rencontres super sympa = grosse journée.
- Laser Game : Le Spot, grâce à ses tireurs d'élite hors pair, a remporté le trophée intercommunal lors de la sortie laser game à Angers. Nous le remettons en jeu aux vacances de la Toussaint et... il restera chez nous !
- Adirondak : avis aux bricoleurs, tous les vendredis des vacances « *ça bricole au Spot* ». Dans le cadre de 'motiv' en action nous avons construit un adirondak et ce n'est que le début !

SPOT : CET ÉTÉ SÉJOURS ET SORTIES SONT AU PROGRAMME

Retrouvez sur www.chalonnnes-sur-loire.fr la programmation intercommunale de l'été pour les activités Jeunesse des 12-18 ans.



CARNAVAL 2016

La journée du 23 avril dernier a vu défiler les enfants dans les rues de Chalonnnes. Écoles publiques et privées se sont unies dans le but d'organiser un carnaval pour tous les enfants. Déguisements, musique et bonne humeur étaient au rendez-vous.



LE CCAS PROPOSE DE NOMBREUSES AIDES AUX FAMILLES

SPORT, CULTURE, LOISIRS, ÉDUCATION

Le CCAS soutient les Chalonnais pour la pratique d'une activité culturelle ou sportive dans une association de la ville.

« Les aides concernent les enfants et les jeunes de moins de 18 ans dont la famille réside à Chalonnes depuis plus d'un an et a un quotient familial inférieur à 610 €. L'enfant doit pratiquer une activité culturelle ou sportive dans une association de Chalonnes ou hors Chalonnes dans la mesure où celle-ci n'existe pas à Chalonnes », précise Marcelle Bellanger, adjointe en charge des affaires sociales au CCAS.

La cotisation à l'association est partiellement prise en charge par le CCAS, suivant les conditions du tableau ci-dessous :

Tranche Quotient familial	Reste à charge pour la famille
0 à 460 €	20,00 €
461 à 510 €	30,00 €
511 à 560 €	40,00 €
561 à 610 €	50,00 €

CARTES CINÉMA

Depuis 2015, en partenariat avec l'espace cinéma, des CARTES CINÉMA sont proposées aux familles ayant un quotient familial inférieur à 510 €, et aux familles en situation de précarité ou en situation financière ponctuellement difficile. Ces cartes permettent d'avoir le tarif réduit suivant.

Plus de 16 ans : 2.50 € - Enfants : gratuit

AIDE AUX VOYAGES LINGUISTIQUES POUR LES COLLEGIENS

Cette aide concerne les collégiens effectuant un séjour scolaire « linguistique » auprès d'un collège ou d'une maison familiale dont la famille habite à Chalonnes et dont le quotient familial est inférieur à 610 €

Tranche Quotient familial	Montant de l'aide Maximum	Reste à charge pour la famille quel que soit le montant du voyage
0 à 460 €	50,00 €	20,00 €
461 à 510 €	40,00 €	30,00 €
511 à 560 €	20,00 €	40,00 €
561 à 610 €	10,00 €	50,00 €

AIDES AUX ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Des tickets « piscine » et « petit train » (en partenariat avec l'association Vignes et Vallée) sont distribués par le CCAS aux enfants jusqu'à 18 ans sur présentation d'un justificatif de quotient familial inférieur à 510 €.

ccas@chalonnes-sur-loire.fr
Tél : 02 41 74 10 82



UN PIQUE-NIQUE DES RÉSIDENTS SOUS LE SOLEIL

La pluie avait fait une pause le samedi 28 mai pour permettre aux résidents et à leurs familles de profiter du traditionnel pique-nique. Chants, danse, barbecue, partagés avec les élus et les bénévoles, habillés de couleurs chaudes et tropicales.

L'événement a attiré de nouveaux participants qui n'osaient pas encore venir aux animations proposées. Les sourires sur les visages témoignent de l'ambiance chaleureuse et de la bonne humeur.



LES SEMAINES BLEUES UN PROGRAMME RICHE

Les Semaines Bleues se sont mises au diapason du Festival 360° et cette année auront pour thème le voyage et la solidarité : un tour de France revisité, une marche solidaire, rediffusion d'étapes de montagne, témoignage d'un semi-pro et de l'association Handi Cap Evasion Anjou, réalisation d'un recueil sur le voyage en allant à la rencontre de Chalonnais isolés mais qui ont participé avec plaisir à ce projet, petit train dans les vignes... Retrouvez le programme détaillé au Foyer Soleil et à l'EHPAD ou sur www.chalonnes-sur-loire.fr

Ces animations vous sont proposées grâce à l'investissement de nos Aînés, du CCAS, des élus, du comité de résidents, de l'EHPAD de la Corniche Angevine, du club de cyclo de Chalonnes, des Chalandoux du 5^e Vent, de la Godasse, de l'ABC et de l'ARC.

PRÉVENTION CANICULE :

Chaque été, le Plan de Gestion de Canicule Départementale œuvre dans le but d'anticiper au mieux l'arrivée d'une canicule et d'en minimiser les effets. Nous recommandons aux personnes fragiles et/ou isolées (personnes âgées, personnes en situation de handicap) de s'inscrire sur le Registre Nominatif Communal disponible à la mairie. Cette inscription permettra l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan canicule.



LE NOUVEAU COMITÉ DES RÉSIDENTS EST DÉJÀ AU TRAVAIL

Les nouveaux membres du Comité des résidents se sont réunis pour valider les objectifs du comité, préparer un nouveau règlement intérieur et travailler les actions de 2016. Chacun s'est exprimé sur ses motivations et les membres ont mis en commun les valeurs qui vont régir le fonctionnement du Foyer-Soleil.

Le comité de résidents a pour but d'améliorer la vie quotidienne au Foyer-Soleil, de proposer des activités socio-culturelles, de proposer à la direction et aux élus des travaux d'entretien des locaux et des bâtiments...



« Le comité est un outil de conseil auprès de la direction et du Conseil d'Administration pour les aider à accomplir leurs missions », explique Alexandra Bourigault, élue déléguée aux Aînés.

Les membres du comité sont déjà au travail et participent aujourd'hui à l'organisation des Semaines Bleues, à la rénovation des salles de restauration, à la réalisation d'objets pour le musée des curiosités du professeur Bouton. Une forte demande concerne tout ce qui touche aux espaces verts : bacs à jardin et composteurs, avec une distribution du compost le 4 mai dernier, projet d'embellissement des espaces verts avec des arbres fruitiers et des fleurs, création d'un chemin de promenade dans le parc...

Ce ne sont pas les idées qui manquent !

REPAS DES AÎNÉS EN OCTOBRE

Notez dès à présent cette date dans vos agendas : le repas des Aînés se déroulera le jeudi 27 octobre 2016 à 12 h à la Halle des Mariniers. Chaque année, 250 personnes participent.

BOURSE DU BÉNÉVOLAT

L'objectif est de faire un lien entre les associations qui ont besoin de bénévoles et le public. Accompagnement, accueil, animation, communication, responsabilités associatives, tâches administratives et manuelles, les offres concernent des domaines différents comme le sport, la culture, le social.

« Parce que la recherche en bénévoles est une action au long court qui s'inscrit tout au long de l'année, nous souhaitons proposer les offres sur le site internet de la ville. Aussi, je réitère ma proposition à toutes les associations qui le souhaitent de continuer tout au long de l'année à nous faire remonter les demandes en bénévoles, nous les publierons sur le site internet de la ville où nous avons créé des rubriques "bénévolat" mais aussi sur la page Facebook de la Ville. Chaque demande en bénévoles est importante et nous tenons à entretenir ce lien entre les associations et entre les associations et les habitants », explique Gaël Garnaud, adjoint à la vie associative.

www.chalonnnes-sur-loire.fr
www.facebook.com/



En mars, sortie à la mer des adhérents de l'association Pour Toit et des familles des réfugiés dont elle s'occupe

1^{ère} JOURNÉE DÉPARTEMENTALE POUR LES MIGRANTS

Le dimanche 19 juin a eu lieu la première journée départementale pour les migrants, organisée par l'association Pour Toit qui œuvre pour l'accueil des réfugiés sur notre territoire. Toutes les associations et collectifs du département qui agissent dans le même sens ont été conviés.

83 840 € DE SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS EN 2016

« Chalonnnes est une ville attractive et bénéficie d'un important dynamisme associatif. Nous devons l'accompagner en étant attentifs aux demandes, dans la mesure de nos moyens. L'argent est un moyen d'accompagnement mais ce n'est pas le seul. Les associations déploient une énergie énorme pour être dans une dynamique constante de recherche de fonds grâce à des projets développés toute l'année, la formation d'arbitres, de jeunes pour la pratique d'un sport par exemple. Merci aux bénévoles qui ne comptent pas leurs heures », explique Gaël Garnaud, adjoint à la vie associative.



Chalonnnes cumule plus de 5 000 adhérents dans ses associations. Nous avons reçu 48 dossiers de demande de subvention cette année. Toute demande est examinée selon un certain nombre de critères (nombre d'adhérents Chalonnnois et extérieurs, présence d'un salarié, bilan comptable...). C'est un travail difficile et important, partagé au sein de la commission CCAPS (culture, communication, association patrimoine et sport). Il doit s'appréhender d'une façon globale et il est très compliqué, voire impossible, de comparer les subventions entre elles. « Nous rencontrons toute l'année les associations pour échanger avec elles sur les meilleurs moyens pour les soutenir dans leur action », précise Gaël Garnaud.



LA VIGNE A UNE HISTOIRE À CHALONNES-SUR-LOIRE

La 57^e édition de la fête des Vins d'Anjou a ravi cette année encore plus de 10 000 personnes ! Désormais fixée au 3^e samedi de mai sur les quais chalonnnois, la Fête des Vins a vécu son édition 2016 sous le signe de l'Histoire de la vigne avec un spectacle vivant inédit.

Une ambiance rayonnante de convivialité chaleureuse

Dès le samedi matin, tous les records d'affluence étaient battus pour l'inauguration. La réception à l'Hôtel de Ville affichait complet. Le Président du Conseil Départemental, Christian Gilet, a rappelé que cette manifestation est la dernière du genre en Anjou et qu'en ayant su s'adapter au cours des décennies, elle peut afficher aujourd'hui fièrement ses 57 ans. Elle est devenue un véritable patrimoine du monde viticole angevin. Le Député, Michel Piron, a insisté sur le véritable caractère patrimonial et culturel de cette fête.

Après un défilé de 17 confréries parées de leurs plus beaux habits, l'invité d'honneur, Guillaume Crouzet, journaliste à France3, a coupé le ruban inaugural aux côtés des personnalités officielles. Les participants ont assisté à l'arrivée des Sardines de St Gilles Croix de Vie et à la signature du parchemin officialisant les noces de Coton du mariage réalisé en 2015 entre cette fameuse sardine et l'Anjou Blanc ! La confrérie du Sacavin a accueilli 19 nouveaux chevaliers et a clôturé cette belle matinée avec ses joyeux rituels. L'après-midi a été ponctué par les dégustations proposées par les invités champenois de Bucher-Vaslin. Sur le quai St Maurille, le vide-grenier a permis à de nombreux chercheurs d'objets insolites de faire de belles découvertes. Quant aux vigneronnes, ils ont fait découvrir leurs meilleures productions et trinqué au millésime !

2000 ans d'histoire de la vigne à Chalonnnes

Cette année, le Comité proposait deux innovations :

Un spectacle vivant retraçant l'histoire de la famille de Gaspard le vigneron depuis l'arrivée des Romains jusqu'aux premiers tumultes des guerres de Vendée. Sur le quai Gambetta 45 figurants ont interprété à 3 reprises cette très belle histoire des vins de Chalonnnes, riche en anecdotes...

Pour la première fois, le samedi, la soirée s'est poursuivie en extérieur. Les bateliers ont illuminé leurs embarcations. Les candidates au titre de Miss Anjou, arrivées par bateau, se sont présentées au public venu nombreux.

Le dimanche, le village des vigneronnes s'est éveillé avec l'arrivée des randonneurs. L'après-midi, la majestueuse armada de Loire, constituée d'une vingtaine de bateaux avec en tête de magnifiques voiles, a remonté le fleuve pour faire revivre l'embarquement des vins d'Anjou comme il se pratiquait autrefois. Des barriques apportées la veille par bateaux et le jour même par des charrettes tractées par des chevaux attendaient sur les quais d'être livrées aux marinières.

Ce sont au total plus de 120 vigneronnes, marinières et figurants qui se sont relayés dans le village éphémère pour faire découvrir les vins d'Anjou et l'histoire qui s'y rattache. Nous vous attendons déjà nombreux à la prochaine édition 2017 !

FEUX DE LA S^T-JEAN

Samedi 25 juin à partir de 21 h aux Malpavés (derrière l'église St Maurille) avec la Bernache. Bal folk gratuit organisé par La Sabotière. Bar, buffet sur place.

PISCINE CALONNA

La piscine chauffée Calonna a ouvert ses portes au public le samedi 28 mai pour la saison estivale, jusqu'au 31 août. Une nouveauté cette année : ouverture prolongée tous les vendredis soir jusqu'à 20 h 30.

La piscine Calonna propose également de passer les tests exigés pour les enfants et les jeunes pour les activités et les besoins scolaires, la validation du « Savoir Nager » exigé pour le brevet des collégiés.

Plus d'infos sur www.chalonnnes-sur-loire.fr





KARATÉ : EMILIE TESSIER CEINTURE NOIRE 2^e DAN

Cela fait désormais 15 ans qu'Emilie Tessier pratique le karaté à Chalonnes. Elle a obtenu son premier dan en décembre 2012. Trois années de préparation auront été nécessaires pour obtenir ce 2^e dan. Ses professeurs, Daniel Bineau et Serge Bonsergent, ont donné beaucoup de leur temps, avec des cours de préparation spécifiques le week-end. Emilie a également effectué des stages départementaux et régionaux, notamment à Chemillé (avec Denis Hilarion, 5^e dan). « Il faut que ce 2^e dan mûrisse avant de commencer la préparation pour le 3^e », annonce ses entraîneurs.

Infos de rentrée

Reprise des cours le 6 septembre pour les adultes et le 13 septembre pour les enfants.

Inscriptions pour la saison prochaine durant tout le mois de septembre au dojo pendant les créneaux horaires des cours (mardi 18 h - 21 h, mercredi 16 h 30 - 20 h, vendredi 19 h 30 - 21 h et samedi 10 h - 12 h 30). Les débutants qui veulent essayer le karaté avant de s'inscrire, ont le droit à 2 cours de découverte (en juin ou en septembre).

Renseignements :
www.clubchalonnoisdekarate.fr ;
president.cck@gmail.com
ou secretariat.cck@gmail.com

Le club de karaté propose des stages toute l'année. En avril, un stage a été organisé avec la venue très appréciée d'un expert et instructeur international, Sensei Pascal Lecourt (6^e dan et élève de Sensei Kase). C'était la première fois qu'il venait faire un stage dans la région des Pays de Loire ; un honneur pour le club.



Steeve Bossé

STEEVE BOSSÉ REMPLECE GUY COCHARD AU SERVICE DES SPORTS

En mai dernier, Guy Cochard, responsable des sports à la ville pendant 37 ans, a pris une retraite bien méritée. Elus, associations, famille et amis se sont réunis pour le remercier de son investissement. Il a entraîné plus de 5 000 jeunes !

Animateur sportif stagiaire aux côtés de Guy Cochard pendant un an, Steeve Bossé a pris sa succession en tant que responsable du service des sports.



Guy Cochard et son épouse entourés de Stella Dupont, Maire, et de Michel Bordereau et Alain Poirier, anciens maires de Chalonnes

6^e KALONNA TRAIL

Le 10 avril dernier, 1 400 coureurs s'élançaient pour la 6^e édition de Kalonna Trail. La course est inscrite au calendrier du running dans les Pays de la Loire et fait le plein de participants chaque année. Rivières, vignobles vallonnés et chemins ruraux attirent. Chez les hommes comme chez les femmes, le 30 km a été très disputé. Kalonn Trail est une manifestation sportive portée par l'association chalonnoise COS Athlétisme

RÉSULTATS :

- 30 km. Hommes. 1^{er} Malard Johan en 2h01'18". Chez les femmes, 1^{ère} Gaëlle Quenderf (Chalonnes) en 2h32'16".
- 15 km. Hommes. Panzavolta Luca en 1h02'19". Femmes, 1^{ère} Boisselier Sandrine en 1h19'39".



ANNICK TESSIER PREND SA RETRAITE

Annick Tessier, co-directrice du service multiaccueil a pris sa retraite en mai dernier. Arrivée en mars 1985, elle a notamment connu le transfert de la crèche et des services petite enfance vers l'actuelle Maison de l'Enfance.



Annick Tessier et son mari, en présence des maires successifs de Chalonnes, Alain Poirier, Michel Bordereau et Stella Dupont

L'ÉCOLE DE FOOT RÉCOMPENSÉE

En mars, l'école de football F2C (Chalonnes Chaudfondes) a reçu le label bronze décerné par la FFF (Fédération Française de Football), pour sa saison 2015-2016. Ce label récompense la qualité du fonctionnement de l'école de foot, ses qualités d'accueil et d'encadrement, d'éducation et d'enseignement, la reconnaissance des entraîneurs et de l'équipe des dirigeants, le fair-play, l'esprit sportif, le respect des règles du jeu. Stella Dupont, Maire, a rappelé l'investissement de la ville pour le football avec la mise à disposition des bâtiments communaux depuis plus de 40 ans et le financement d'un éducateur sportif, Valentin Davy, depuis 5 ans.



COLLECTE DES DÉCHETS : UN PASSAGE TOUS LES 15 JOURS À COMPTER DU 1^{er} JUILLET 2016



Afin de maintenir un budget raisonnable et maîtriser ses dépenses malgré l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets, la Communauté de Communes Loire-Layon optimise son service de collecte des ordures ménagères.

1^{er} juillet 2016 : les ordures ménagères seront collectées tous les 15 jours. De nouveaux secteurs seront définis. Bourgs et campagnes ne seront pas collectés la même semaine sur chaque commune.

Un calendrier vous a été adressé pour préciser la nouvelle organisation de collecte des déchets.

1^{er} janvier 2017 : Les déchets papiers ne devront plus être mis dans les sacs jaunes. Une collecte des papiers en apport volontaire sera mise en place et les papiers devront être apportés dans des colonnes adaptées. Les colonnes à papiers seront déployées en fin d'année. Elles se tiendront à côté de chaque colonne à verre pour faciliter le geste de tri.

Un sac-cabas vous sera envoyé pour permettre un tri simple des papiers.

Votre facture de redevance incitative ne subira pas d'augmentation tarifaire.

JARDINAGE/BRICOLAGE : RESPECT DES HORAIRES EN VILLE COMME À LA CAMPAGNE

La période est propice à la tonte des pelouses, aux travaux de bricolage. Il est utile de rappeler les limitations liées à la réglementation sur les bruits du voisinage. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'engins à moteurs thermique ou électrique (tondeuse, débroussailluse, perceuse, perceuse-visseuse, scie circulaire, découpe carrelage...) ne peuvent être réalisés que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30. Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. La campagne n'est pas une zone de non droit et ces horaires s'appliquent à tous.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Si vous souhaitez être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune pour l'année 2017, vous devez vous présenter en mairie avant le 31 décembre 2016 dernier délai muni de :

- Pièce d'identité.
- Justificatif de domicile récent de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité ou téléphone, assurance logement, avis d'imposition).

Concernant les personnes inscrites ayant changé d'adresse au sein de la commune, elles sont également invitées à le signaler en mairie, munies du justificatif correspondant.

RECENSEMENT DES JEUNES À PARTIR DE 16 ANS



Tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qui vous sera réclamée pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc...). Pour l'inscription, vous devez apporter : livret de famille et pièce d'identité.

2015

FONCTIONNEMENT

RECETTES
7 588 000€Impôts et taxes
3 043 000 €Dotations de la COMCOM
683 000 €Dotations de l'État
1 608 000 €Services municipaux
1 411 000 €Autres dotations et
participations : 843 000 €DÉPENSES
6 248 000€Subventions aux associations
et organismes : 661 000 €Personnel
3 998 000 €Fonctionnement des services
1 589 000 €Excédent
1 340 000 €DE BONS RÉSULTATS,
DANS LA CONTINUITÉ
DE 2014

INVESTISSEMENTS

RECETTES
1 816 000€

Autofinancement

1 459 000 €

Remboursement TVA et Taxes

218 000 €

Emprunts

0 €

Subventions

139 000 €

DÉPENSES
1 816 000€

Acquisitions foncières (acompte ex-Mr Bricolage)

45 500 €

Église Saint Maurille (Fin travaux vitraux et chaudière presbytère)

21 000 €

Complexe sportif (Salle tennis de table,
étude salle de gym, entretien divers)

86 000 €

Voirie Communale (Rte de la Bourgonnière, sécurisation
digue du stade, liaison gare, lotissement, fin Quai V. Hugo...)

186 000 €

Aménagement du camping (Fin travaux camping)

501 000 €

Hôtel de Ville (Rénovation accueil et équipements informatiques)

66 000 €

Centre des Goulidons (Entretien et équipements)

24 000 €

Groupe scolaire Joubert (Aménagement accueil périscolaire)

275 500 €

Centre Technique Municipal (Véhicules, matériels...)

60 000 €

Travaux et équipements divers (Rénovation logements,
modernisation éclairage public, piscine, skate-park...)

144 000 €

Remboursement de la dette en capital

407 000 €

PRÉVISIONS
2016

INVESTISSEMENTS

RECETTES
5 257 000€

Autofinancement

2 042 000 €

Remboursement TVA et Taxe d'Aménagement

170 000 €

Nouveaux emprunts prévus

1 931 000 €

Subventions obtenues et participations

780 000 €

Ventes de propriétés

334 000 €

DÉPENSES
5 257 000€URBANISME - VOIRIE (Modernisation de
l'éclairage public, Cimetière/Marais...)

666 000 €

Acquisition de réserves foncières
(ex-Mr Bricolage, ex-comcom, divers)

852 000 €

Bâtiments (Ascenseur mairie, aménagements
du cimetière, hébergement d'urgence)

631 000 €

Enfance - Jeunesse (Travaux écoles, cour Maison Enfance)

407 000 €

Vie associative et sports (Salle de gym et
escalade, irrigation stade, chauffage piscine)

1 972 000 €

Administration générale (Aménagements
bureaux, matériel informatique)

164 000 €

Autres opérations financières

175 000 €

Remboursements d'emprunts

390 000 €



«Grâce aux bons résultats réalisés cette année encore, nous avons décidé de **ne pas augmenter les taux d'imposition**, conformément à notre engagement», explique le Maire, Stella Dupont. «Cet excédent va permettre d'**autofinancer** une part importante des investissements, prévus à hauteur de 4 692 000 € en 2016, dont :

- la nouvelle salle de gym et d'escalade
- l'installation d'un ascenseur à la mairie
- des travaux à l'école Joubert
- la pompe à chaleur de la piscine», ajoute-t-elle.



Question à Bruno Deschamps, adjoint aux finances

Quelle est votre analyse des résultats 2015 de la Ville ?

Notre analyse et construction financière s'articule toujours autour des axes suivants :

- Maîtriser des dépenses de fonctionnement, tout en mettant en œuvre les orientations politiques du mandat (sports, culture, environnement...).
- Rechercher assidûment des financements, en particulier en matière d'investissement.
- Maintenir un volume d'investissement au service des équipements et du cadre de vie.
- Ne pas augmenter les taux des impôts locaux.
- Maîtriser l'endettement de la Ville.
- Préserver de bons indicateurs financiers.

Malgré le contexte de baisse très nette des dotations d'État (- 130 000 €), nous avons réussi à maintenir un excédent de 1 340 000 €. Ce résultat est essentiellement dû à :

- Une attention sur la maîtrise des charges, en particulier les dépenses de personnel, qui augmentent faiblement,
- Une hausse du produit fiscal, même sans augmentation des taux,
- Une bonne fréquentation des services de l'enfance-jeunesse.

D'autre part, nous restons prudents face à l'incertitude sur les conséquences financières de l'évolution de la réforme territoriale (mutualisation des services, transfert de compétences...) et souhaitons conserver des marges de manœuvre.

LE GROUPE D'OPPOSITION

**Oui à la biodiversité, l'environnement et l'écologie... !
Non aux dépenses excessives et superflues !
Ou sont les priorités ?**

L'écologie, la biodiversité et l'environnement constituent l'axe majeur de l'action de la municipalité. Cette orientation politique prend le pas sur des réalisations que nous considérons prioritaires pour notre ville : voie de contournement sud, aménagements de l'ancien magasin M. BRICOLAGE ou du siège de la COM COM (acquis récemment), le devenir de la zone Eram, projet de piscine couverte, salle des fêtes digne de ce nom...

Lors du conseil municipal d'avril nous nous sommes opposés à la création d'un emploi temps plein, destiné à la biodiversité...! Il ne nous apparaît pas justifié. Certes, comme la majorité actuelle nous sommes sensibles à tout ce qui touche la protection de l'environnement, la biodiversité et l'écologie et le P. L. U. adopté en 2003 le démontre.

Nous nous sommes opposés aux dépenses démesurées, liées à ce domaine, même si certaines sont financées par d'autres organismes (Etat, région, fonds soutien à la biodiversité...) **au final c'est le contribuable qui paie.**

- mai 2015 - subvention de 2500 € du fond de soutien de la biodiversité
- juillet 2015 - Projet triennal régional de la biodiversité - d'un montant de 49 650 €
- juillet 2015 - Programme de restauration des mares, d'un montant de 5188 €
- décembre 2015 subvention pour l'association « *Conserv. Action* », de Montjean, de 5500 €
- avril 2016 - 2000 € subvention destinée au défi de la biodiversité en juin à Chalonnnes
- juillet 2015 - recrutement d'un stagiaire et ensuite d'un agent en service civique, dans le cadre du suivi du projet de l'atlas de la biodiversité - coût estimé, environ, avec les charges de fonctionnement 10 000 € / an depuis 2014
- avril 2016 - Emploi temps plein à compter du 1^{er} mai, soit pour année 2016 un coût 20 000 €.

En deux ans environ plus de 95 000 € de dépenses... !!

Souvenons-nous en 2008 et 2009 près de 17 000 € ont été consacrés à la faune, pour le parc de la Deniserie. Quel bilan en faisons-nous aujourd'hui ?

La protection de l'environnement, pourtant une priorité pour la municipalité actuelle, ne peut pas simplement être mise en avant lors de manifestations diverses et variées pour l'image et la presse. Elle doit aussi s'observer dans les faits !

Nous serons très attentifs dans les prochains jours à ce que ces intentions soient respectées dans les décisions d'urbanisme et d'aménagement du territoire des dossiers en cours...

T. Blanchard, F. Dhommé; J.C Sancereau,
B. Limousin. A. Maingot, G. Laguadec

LE MOT DE LA MAJORITÉ

La vie associative à Chalonnnes ce sont : 106 associations, plus de 5.000 adhérents, des centaines de bénévoles et des subventions municipales d'un montant de près de 90.000 €uros en 2016.

Des Chalonnais souhaitent que la nouvelle année soit une fête accessible à toutes les familles ? Cela sera le « *réveillon solidaire* ». Un groupe d'amis lance un pari un peu fou... et le « *Rythm' and Bœuf* » est né. Des parents réfléchissent à un espace original et convivial pour les petits et les grands et voilà le « *Café des Enfants* »...

C'est ainsi que les énergies s'additionnent, se multiplient, pour réaliser des projets citoyens, solidaires ou festifs, rassemblant tous les milieux, tous les âges. Une façon de s'engager dans la vie de la cité que nous encourageons, que nous accompagnons, que nous essayons de dynamiser.

Notre volonté est de réussir l'équilibre des aides et de veiller à ce que l'action associative ne soit pas discriminatoire, que les plus faibles ou les plus démunis ne soient pas laissés de côté.

Les commissions municipales mettent en œuvre ces politiques : Avec l'ensemble des élus elles définissent les critères d'attribution des aides, en parfaite transparence. Une procédure administrative et budgétaire rigoureuse permet en toute connaissance, selon des critères clairement définis, d'attribuer ces subventions, en tenant compte du contexte budgétaire contraint.

Parmi les nombreux critères retenus citons : le nombre d'adhérents (en précisant, au mieux, la proportion de Chalonnais et d'habitants des communes voisines), le pourcentage de jeunes, le nombre de salariés etc. Nous veillons à étudier chaque cas, car ils sont tous différents.

L'aide au milieu associatif ce n'est pas que de l'argent distribué, ce sont aussi des moyens humains mis à disposition : 2.000 heures de travail des agents municipaux, nous pouvons les remercier pour leur attention et leur investissement. Ce sont des infrastructures construites, entretenues, mises à disposition (stade, salles de sport, de cinéma, de réunions etc.).

De plus en plus, il nous faudra prendre en compte la dimension intercommunale de nos associations. Chalonnnes est une ville centre, et grâce à ses installations, elle permet des activités qui ne peuvent pas, toutes, être pratiquées dans les communes limitrophes. Nous découvrons tout l'intérêt de la mutualisation avec nos voisins.

Notre volonté politique est de contribuer à faire du mouvement associatif un moteur de lien social, d'entraide, de développement personnel, d'éducation, de solidarité, de citoyenneté. Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour partager ce noble objectif et nous vous en remercions.

L'équipe de la majorité municipale
«Vivons Chalonnnes»

Votre **PRIMEUR** du centre ville à Chalonnnes !

LE PANIER DE JEREMIE

NOUVEAU
Rayon
Crèmerie

Du mardi au vendredi - 9h/13h-15h/19h
Samedi - 8h/13h-15h/18h30 - Dimanche - 9h30/12h30

12 Rue nationale. 49290 Chalonnnes/Loire - 02 41 78 71 73

BUCHER
vaslin

Spécialiste du matériel de vinification

- Réception de vendange : tri optique, érafloirs pendulaires, ...
- Pressurage : pressoirs pneumatiques, sous gaz inerte, verticaux.
- Filtration tangentielle des brèches, des vins et des fonds de cuve

Bucher Vaslin S.A.
Rue Gaston Bernier - 49290 Chalonnnes sur Loire
Tél. 02 41 74 50 50 - www.buchervaslin.com

Davy Pierrick PAYSAGISTE
15 ANNÉES D'EXPERIENCE De la conception à l'aménagement

CRÉATION - ENTRETIEN MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

Callage - Pavage - Mur - Parement Embranchement - Cloture - Bassin

09 81 62 33 90 **06 50 71 35 06**
info@charlyse-paysage.fr Chalonnnes sur Loire
7 rue du coteau Moreau

Vous souhaitez vous faire connaître ou faire passer un message ?
N'hésitez pas à contacter Myriam Buschaud, notre proctétaire en charge de la régie publicitaire : myriam@buschaud.fr • Tél. : 06 85 21 10 73

Krys **Michel Thierry**
Opticien diplômé

Pour tous. VOTRE 2^e PAIRE OFFERTE
(sous conditions en magasin)

Vous allez vous aimer

18, rue Nationale 49290 CHALONNES SUR LOIRE
Tél. : 02 41 78 29 22
optique.thierry@wanadoo.fr

PARTICULIERS - ENTREPRISES
ASSURANCES - PLACEMENTS

M M A

20 rue Carnot
CHALONNES-SUR-LOIRE
02 41 78 28 78

VOTRE PREMIER RÉSEAU SOCIAL D'ASSURANCES

Agences D.LORY & E.SZYMANEK mma.chalonnnes@mma.fr

N° ORIAS 11010005 - 11010106 - ACPR - 41 rue DUTROUET 75008 PARIS (FRANCE) - 01 47 33 10 00

SOUL

Acteur du développement durable
dans les territoires

Directeur Régional Centre Pays de Loire
71, Grande des Marolliers
CS 8400 Saint Lambert des Lèves
49120 SAINT LAMBERT DES LÈVES
Numéro Clientèle : 02 44 71 05 30
N° Urgence 24/24 et 7J/7 : 02 44 71 05 50

www.soul.com

Sau - Prospérité - Sérénité - Thrive - Talents et Société

PROCHE de vous

UNITÉ MOBILE de déshydratation des boues

AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Vidange de toutes fosses
Curage, débouchage, canalisations
Bac à graisse - Puits - Cuves fuel
Détection canalisations
Passage camions
Ébranchés, test à l'air, test à la fumée

TOUS TRAVAUX DE POMPAGE Intervention rapide avec véhicules légers 077 06 08 97 60 68

DEVIS GRATUITS
vidange-angevine-ouest@orange.fr

ST GEORGES LOIRE
Lieu de la Gare Tél. 02 41 30 57 92

www.vidangeangevineouest.com

Pour toutes les réceptions familiales

Utraiteur

Tél. : 02 41 74 19 41

Tous les jours de 8 h 45 à 19 h 30
20 h le vendredi

SUPER U
Espace Lagon
CHALONNES SUR LOIRE

www.superu-chalonnnessurloire.com

CHRISTINE NAUDEAU
AXA *Votre* **SERVICE** 

Particuliers / Professionnels



réinventons / notre métier

1, place de l'Hôtel de Ville - Chalonnnes sur Loire
 02 41 78 02 59 - agence.naudeau@axa.fr

PIZZA
Tempo

1 PIZZA ACHETÉE* = 1 OFFERTE

02 41 800 900

13, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 49290 CHALONNES
LIVRAISON À DOMICILE

De 11h00 à 14h00 / de 18h30 à 22h30 / 7/7


bois création s.a.r.l.

CHARPENTE - OSSATURE BOIS
 MENUISERIES BOIS, PVC, ALU-ESCALIER

ZI - 6 rue Lucien Frémy - 49290 CHALONNES/LOIRE
 Tél. 02 41 78 21 90 - bois.creation@orange.fr
www.bois-creation.net



 **LES OPTICIENS OPTICIENS**

 **AUDITION OPTICIENS**

CHALONNES-SUR-LOIRE
 14 rue Carnot

OUVERTS À TOUS

Tél. 02 41 57 66 70 Tél. 02 41 57 66 74

Information sur www.lesopticiensopticiens49-52.fr
 Information sur www.auditionopticiens.fr

Ouvert du Mardi au Vendredi :
 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 19 h
 Samedi : 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h
 Fermé le Lundi

Ouvert lundi de 14 h - 18 h
 du Mardi au Vendredi :
 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h
 Fermé le Samedi

 **Fabrice Ferraille**
 Maître Artisan Diplômé de l'École Supérieure de Couverture

COUVERTURE
 Tous styles et tous matériaux

 **Allée du Coteau Moreau**
 49290 Chalonnnes sur Loire
fabrice.ferraille@wanadoo.fr

Tél./Fax : 02 41 78 84 26
 Portable 06 81 47 93 57



nouveau service
INSTALLATEUR ANTENNISTE

- **DÉPANNAGE** à domicile ou à l'atelier, prêt d'appareil pendant les réparations en atelier (lave-linge, congélateur...)
- **MISE EN SERVICE ET LIVRAISON GRATUITES** de vos appareils dans un rayon de 30 km
- **VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES TOUTES MARQUES**
- **GARANTIE 2 ANS** pièces et main-d'œuvre
- **CUISINES AMÉNAGÉES** exposition, plan 3D, vente/Installation

COPRA
 je sais où je vais

DES SPÉCIALISTES DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE
ELECTROMÉNAGER TV - HIFI - VIDEO

CHALONNES SUR LOIRE - La Roullière - Tél. : 02 41 74 16 25

 **Ormat Tessier**
 Services funéraires

Monuments
Articles funéraires
Caveaux

CHALONNES SUR LOIRE
 Route de Chemillé (face au cimetière)
 02 41 78 21 78

 **TMB**
 3 rue du Chêne Galant
 49290 Chalonnnes s/ Loire.

Plâtrerie | Cloisons Sèches | Isolation | Eco-isolation
 Carrelage | Faïence | Terre Cuite | Chape liquide ciment

www.platrier-carreleur-tmb.com 02 41 78 20 80

NOUVEAU
 Depuis mars 2016
 Davy Tusseau Artisan plâtrier devient TMB

ans Plâtrier
SARL DAVY - TUSSEAU
 49290 - CHALONNES SUR LOIRE
 02 41 78 20 80 - davy

 **LERAY SECURITE**

- Alarmes vol & incendie
- vidéosurveillance
- contrôles accès
- Automatismes

Installation et maintenance
 d'équipements d'alarme et de vidéosurveillance
 Réseau d'adresses COP (copie de la loi 678/2012)

Dépannage 24h/24 **02 41 74 90 10**

avenue Jean Robin - 49290 CHALONNES S/LOIRE - Fax : 02 41 78 01 77 - Site : www.leraysecurite.fr

 **RS**
RELAIS - SÉCURITÉ

TÉLÉSURVEILLANCE
 interventions
 surveillance vidéo

Abonnement n° APT-041-2112-11-12-20180054354

24h/24 02 41 44 30 30

277 rue Souverain - 49000 ANGERS - Fax : 02 41 44 30 01 - Site : www.relaissecurite.fr